



N° 12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE DE  
CONVOCAION  
05 SEPTEMBRE 2014**

**DATE D'AFFICHAGE  
05 SEPTEMBRE 2014**

L'an **deux mil quatorze**

Le **onze septembre à 20 heures 30**

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique  
sous la présidence de

Madame **LESME Maria**, 1<sup>ère</sup> adjointe suppléante, en application de  
l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales

Etaient présents :

**M. BOUCHET. Mme DUPERROUX. M. MACHURET. Mme BOUILLET.  
M. BRUNIAU. M. EGAL. M. FERBOS. Mme AUBIN. M. GANTHER.  
M. TALABARD. Mme MINARD de CHABANNES. Mme PERICHON.  
M. HUSSON. Mme MERLE. M. FUMOUX. M. VALERO.  
M. BOUTONNAT. Mme CHERVIN. Mme DESMARD. Mme FERREIRA.**

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 23  
PRESENTS : 21  
VOTANTS : 23**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : **M. de CHABANNES. Mme SAVEY.**

**Madame FERREIRA Julie** a été élue Secrétaire.

Madame **LESME Maria**, 1<sup>ère</sup> adjointe suppléante de  
Monsieur le Maire, propose à l'assemblée d'attribuer à Monsieur le  
Trésorier l'indemnité de conseil à laquelle il peut prétendre  
conformément à la réglementation en vigueur (selon l'arrêté  
ministériel du 16 Décembre 1983).

Le Conseil, entendu les explications de sa Présidente et  
après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accorder l'indemnité de Conseil, pour l'année 2014 et  
les prochaines années (jusqu'en 2019) pour l'ensemble des  
budgets de la Commune de Lapalisse,

- d'autoriser Monsieur le Maire à mandater chaque année  
la dépense correspondante.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et  
an que dessus.

**OBJET :**  
**Indemnité de  
conseil à M. le  
trésorier.**

Pour copie conforme,  
Maria LESME,  
1<sup>ère</sup> adjointe suppléante



Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
de VICHY, le

Publié ou Notifié

le :

Accusé de réception de la télétransmission

le :

**Maria LESME,**  
1<sup>ère</sup> adjointe suppléante,

